### La suppression des distributeurs automatiques

Joseph DENAIS appelle l'attention de Ministre sur la nécessité de surveil-diroitement les apparells de jou. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

M. MOLLE présente la disposition additionale suivante :

« A dater du jour de la promuigation de la présente loi, seront interdits et tombes ront sous l'application de l'article 410 du se Code pénal, les jeux de hasard pratiqués a dans les cafés, bars et autres établissements and les cafés, bars et autres établissements en ments publics au moyen de boties à mécas niègue et de tous appereils similaires ». Cette suppression privera le budget d'une recetta, mais le produit de la taxe perçuit La seule objection qu'on pourrait faire, l'est qu'on va, par cette mesure, atteindre la fabrication de ces appereils.

Mais les considérations d'ordre moral doivent, prévaidoir sur toutes les autres. (Très bien, très bien, l'attendant prévaidoir sur toutes les autres. (Très bien, très bien, l'attendant prévaidoir sur toutes les autres. (Très bien, très bien, l'attendant prévaidoir sur toutes les autres. (Très bien, très bien, l'attendant prévaidoir sur toutes les autres. (Très bien, très bien, très bien, très bien, très den).

M. LE PRESIDENT fait conneitre qu'il vient de reçavoir de M. de Kerguézec et demande instamment à la Chambres de le voter. Mouvements divers).

M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR dit que 3 millims sont perdas chaque année par des ouvriers pour gagner des bons de consommation qui nuisent à leur asnée.

A Pheure où nous sommes surfout, il importée de prandre des mesures frençiques pour la prévente de prandre des mesures frençiques pour la prévente de la race française. (Applandissements).

M. LE RASPONTEUR racnelle qu'on n'a

orte de practite des mestre recurses. Apsiandissements)

M. Lik RAPPODITEUR rappelle qu'on n'a
si parvente insaul'et, maleré les mesures
prices, à n'erêter l'extension de ces appae le néfastes.

La loi de finances de 1910, en françant ces
appareils d'une laxe de 10 fr. n'a pas pu leur
reconnatire une existence légale.

An lendernes de vota de cette loi, des
nurires, comme M. Brady, par exemple, est
pris des armerées penhann l'emploi de ces
distributants automatiques.

D'ant les emporteres ans retard par une
disposition les salves, parce que l'adrese ne totre autom rôle. I l'aupareil est rédie
finance de facem à donner au propriétaire
un bénêce certain qu'il peut (firer à son
tre.

M. Joseph RENACH — Sans complete le valencement de l'alconditione.

M. LE RAPPONTEUR — En effet, ces parelle à sons constituent une excitation alconditure. En adoptant l'amendement d. de Konnacese. la Chambre complètera lament la lot sur les leux, En fixant la le dur ler janvier 1914, les intérêts légitius seront sauvecturdes.

VOIV A CAUCHE. — 1915.

M. KLOTZ. — Par esprit de conciliation. Le rapporture fait la même déclaration au me de la Commission du budget.

Le rapporture fait la même déclaration au mê la Commission du budget.

On démende sur certains banes le renvoi innet.

In comende sur certains panes le renvol 

Interest de l'Intérieur. — J'insiste pour que la Chambre termine ce soir 
sette discussion, à laquelle elle a délà conacré sent séances, afin que le débat sur la 
dérense laines puisse reprendre lundi.

La Chambre ne peut hésiter à trancher 
ans retard cete dernière question, car il 
'acit d'un devoir national.

5] les oresteurs inscrits acceptent la date 
roponée, à titre de transaction, qu'ils le 
lisent et le débat sors terminé.

## Le citoyen Voilin combat la suppression

M. VOILIN. Je demande la disjonction de l'amendement et le renvoi à la commission. (Très bien i à l'extr. gauche.)
On laisse subsister les jeux pour tout le mande, sauf pour les petits. (Mouvements

et c'est pour cette raison que je m'op à la disjunction. M. MOLLE. Je me rallie à l'amender de M. de Kerguèzec.

La disjonction repoussée

L'amendement de M. Tournade est adopté.
L'art, 10 est adopté.
Le président fait conneître le résultat du pointage sur la disjonction de l'amendement de M. de Kerguésec.
A la mejorité de 345 contre 187, ²ur 552 votants, la disjonction n'est pas prononcée.
Le ministre de l'intérieur dit que dans ces conditions il demande à la Chambre d'adopter l'amendement de M. de Kenguésee en substituant la date du ler janvier 1915 à celle du 1er janvier 1915 à celle du 1er janvier 1915 à celle du 1er janvier 1916. Ce texte est adopté.
Le ministre de l'Intérieur demande à la Chambre de decider que la lot sera dénommée : Loi relative sur régime des jeux, et que l'art. 410 prendra rang à la fin des articles votés.
Il en est ainai décidé.
L'enzemble du projet de loi est adopté.
La séance est levée à 19 h. 10 et renvoyée à demain vendredi.

### Au SENAT

LE BUDGET DE LA GUERRE

Intervention de M. Debierre

M. DEBIERRE se plaint des procédés l'administration de la Guerre; pourquoi telle pas fair connaître plus tôt au Parlen les besoins dont on nous parle aujourd h

lis pas ses constamment maintenais à la hau-teur des besoins?
PLUSILURS SENATEURS A DROITE.
— Ce som ros amis qui sont responsables?

M. DERIERRE.— Le ministre de la guerre est peut-être de nos amis, mais non pas l'administration de la Guerre.

M. ETIENNE, ministre de la guerre.—
L'administration de la guerre est composée d'honnes dévoués à leurs fonctions et au gouvernement de la République. (Très blen! rès bien!)

cer un controle technique échairé sur l'utilisation des crédits budgéesires.

M. DELAHAYE. — On prendrez-wous ces
combaissaires aux armées?

M. DEBLERRE. — Parmi les Inspecteurs
des finances et parmi d'autres corps de fonctionnaires techniques compétents.
Ce qu'il faut c'est avoir des controleurs à
fa fois échairés et indépendants. (Très bien I
Aprolaudissements sur quelques bancs.)
M. MILLIES-LACROIX, rapporteur. — II
y a ééà le corps du contrôle qu'i répond à
tous les besoins.
La suite de la discussion est renvoyée à
cet protès-midi.
Séance aujourd'hul à deux heures et demic.
La séance est levée à midi.
\$EANCE DE L'APRÉS-MID!
Paris, 22 mai. — La séance est reprise à
deux heures et demise, sous la présidence de
M. Antonin DUBOST.
On valide M. Devins, du dans la HauteLoire, puis on reprend la suite de la discussion générale du budget de la Geptre.

Les manifestations de la classa

#### Nouvelles Parlementaires

LA SUPPRESSION des distributeurs automatiques

### 'attentat de Louvres

Dramatique arrestation du bandit Duvignon et de sa compagne à Saint-Quentin.

Un habitant du pays tira ators un coup de fusil sur le bands qui fut blesse. Duvignon a été amené à la gendarmerie. NOUYEAUX DETAILS SUR LA CAPTURE DU SANDIT

plessa. Aussitôt terrassé, il fut conduit à St-Quent où il arriva à trois heures de l'après-midi

Notre enquête à Lille

Notre enquete a 1.1116

Nous avons relaté hier le passage à Ronchia de Duvignan, à la date du 15 mai

L'enquête à laquelle s'est livrée la brigade
mobile a démontré que celui-ci était venu dans
la même journée à Lible.

Il se présenta en effex, le jour précité, qui
était un joudi, vers onne heures du matin,
chez un négocient, marchand de cycles tie la
rue Nationale, M. M...

Ce fut Mme M.. qui le reçut. Duvignan demanda s'il était possible de lui remettre instantanément un verre destiné à remplacer celui qu'il avait brisé à ses lunettes de motocycliste.

représentant de Lillo vendait les cycles de cette marque au-dessous des prix spécifiés sur les catalogues.

Une conversation téléphonique syant eu lieu.

Une conversation téléphonique syant eu lieu.

Une conversation téléphonique syant eu lieu fenteur de la ce sujet, entre les parcies intéressées, démontra d'ailleurs que les dires de Douignan fonient mal fondés.

La police a également pu établir que le manda fondés.

La police a également pu établir que le metre remiss as machine au garage Dudieu et qu'il se rendit en outre chez un comission de la company de la company

L'état de santé de la victime

Paris, 22 mai. — L'état de santé de .

Parisme, don nous avons pris cet aprimid des nouvelles, est eussi satisfaisa que possible. Il a été procédé ce matin nouvel examen radiographique blessé et une troisième balle a été extret La température du malade, qui était matin de 37°2, s'est un peu étevés ce après-midit en raison d'une fatigue légère les viettes aont tautaux strictement, interdites.

# Dans la Région

Funérailles de M. Georges Robert

#### A Dunkerque

# Suppression de la retraite. militaire Depuis plus d'un mois, l'autorité militaire prait décidé de donner hier soir une grande

#### A Coudekerque-Branche

### La mort d'un fou

#### A DENAIN

### du drapeau rouge

UN EMBLEME SYNDICAL SERAIT SEDI-TIEUX · LE DRAPEAU DE JEANNE D'ARD SERAIT LEGAL.

suis secrétaire du syndicat. le l'ai avec inscription.

— Comment était: il libellé ?
— Syndicat des Métallurgisica,
— De quelle couleur ?
— Dorée:
— Sur combien de lignes ?
— Deux dielle grandeur ?
— Je ne l'ai pas mesuré.
— Y avait il une frange ?
— Ou!
— Doù vient ce drapeau ?

tres.

Le citoyen GRENIER Emile, peintre, est très précis.

— Le drapeau avait une inacription ?

— Out, en lettres simil-or, de cinq à six centimètres.

— De chez le secrétaire.

— Ouet en est le fabricant ?

— Io no anis pas.

— Vous étiez à quelle distance ?

— Tout à côté.

Le decografion en lettres de cinq centimètres.

Le decografion en lettres de cinq centimètres.

Le vous l'avez, bien remarqué ?

— Out, il était le matin à in fenêtre chez pluvinage. Le brigadier de pollos devait l'avoit vu.

Le detoyen DilHOLN Hubert, métallurgiste, confirme ces précisions. Il dit que les inagriptions des moi qui suis ailé chercher le drapeau, le le sais, et étais tout près ».

Le citoyen MAUROY luies, métallurgiste, fait une déclaration identique. Le drapeau avait une inscription et une frange.

Le brigadier de police Rédu est rappelé.

— Vous avez entendu ?

— Out, mais le drapeau n'avait pas de fran-

— Oui, mais le drapeau n'avait pas de fran-ges.

Ni d'inscription ?

— Non : je répète que j'ai fait le tour pour voir l'autre côté

LE MINISTERE PUBLIC. — Etait-ce le mê-me drapeau que celui de chez Duvinage ?

— Non. C'était peut être le drapeau du syn-dicat, mais on avait enlevé la frange et l'ins-cription.

### Un scandale ciérical

Le président de la Ligue des Pères de Fe mille est pris en flagrant délit de laceration d'altiches

Dernière

# Heure Le Milliard

des Armements

LE MINISTRE DES FINANCES A ETY
ENTENDU HIER PAR LA COMMISSION DU SUDGET

Paris, 37 mais — M. Charles Dutmont, tolnistre des finances, a été antendu cot agrèbemidi par la Commission du budget sur les
moyens financiers qui le compte employer pour
couvre les dépenses militaires dont le gouvermement a pris l'initiative.

Le ministre s'est défendu tout d'abord de
vousioir fare un empreunt de liquidation que
la situation générale ne comporte nullement.
Il a proposé de crère un compte spécial de
dépenses nationales sur lequel sortaient imputés les 860 millions déjà demandés, plus de
nouveaux crédits qui vont être réclamés par
le ministre de la marine pour l'accrossement
de nos fotces navules.

Le chifre total de ce compte n's pas été
issé définairement. Il varient, penne-t-on, entre 800 millions et un milliand.

L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'emprunt nécessité par ce compte seria
émis sous forme d'obligations vingtenaires au
taux moyen de la rente se compte seria
émis sous forme d'obligations avenat remboursées au taux d'émission, plus une bonsiéte

Cest ainsi que si la première trenche d'obligations et taux d'émission, plus une bonsiéte

Cest ainsi que si la première trenche d'obligations et aux d'émission, plus une bonsiéte
carion de 3 fr. représentant une amnée d'inc
térêt.

Cest ainsi que si la première trenche d'obligations et de fraise à 86 fr., le remboursement
mara lieu à 89 fr.

Si avant l'expiration du délai de vensboursement le cours de la rente s'est élevé de,
3 fr., les porteurs d'obligations auront et droit
de changer leurs titres contre de la reute, co
qui lour permettra de béasédicier de l'unadionation éventuelle des cours.

Le service du nouvel emprunt, intérêts si
anoctis sement le cours de la reute, co
qui lour permettra de béasédicier de l'unadionation éventuelle des cours.

Le service du nouvel emprunt, intérêts si
anoctis sement compre des cours.

Le service du nouvel emprunt, intérêts d'annoctis expent ever tires contre de la reute, co
qui lour permettra de béasédicer de l'

Intercogé sur la façon dont II comptiger cet emprunt, M. Charles Dumont charé qu'il se proposei d'appliquer un supplémentaire à l'impôt général sur venu dont est acruellement saise le Sén Plusiours membres de la commissio, fait des objections su système proposé é fait remarquer qu'il était bien difficil faire dès maintenant étas d'un projet de vote n'était nullement cortain.

M. Dumont a répondu qu'il 'y auralt dans cette hypothèse de recourie aux reacces générales du budget.

Arant de se retirer, M. Dumont a la sur ce point qu'il s'agissait d'un emprent tiné à couvrir exclusivement des dépenses renouvelables.

B reviendra lundi desant L. d'accestingement des dépenses pur la couvrir exclusivement des dépenses renouvelables.

## Tirages financiers d'hier

CREDIT FONCIER

### Le Congrès des Mécaniciens et Chanffeurs du P. L. M.

Le Tsar à Berlin